



Éclairer
Entreprendre
Réussir

CERTIFIÉ CONFORME

Bilan actif

Signé par :

PHARMACIE DE LA BRETONNIERE

Emmanuelle FLAUX

71864528E0B0455...
signé le 09/02/2026

Actif		Au 31/08/2025			Au 31/08/2024	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	3 000	1 352	1 647	2 247
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	2 825	2 825		442
		Fonds commercial (1)	960 000		960 000	960 000
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	965 825	4 178	961 647	962 689
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	165 887	86 247	79 640	107 631
		Autres immobilisations corporelles	135 574	130 302	5 271	13 021
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL	301 462	216 550	84 912	120 653	
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	1 365	310	1 054	1 073
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	152		152	152
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	6 188		6 188	6 006
		TOTAL	7 705	310	7 395	7 232
Total de l'actif immobilisé		1 274 993	221 039	1 053 954	1 090 575	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	285 397		285 397	254 367
	TOTAL	285 397		285 397	254 367	
	Avances et acomptes versés sur commandes		2 585		2 585	
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	40 891		40 891	16 720
		Autres créances	7 171		7 171	11 447
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	48 062		48 062	28 167
Divers	Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000		
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	227 198		227 198	310 624	
TOTAL	277 198		277 198	310 624		
Charges constatées d'avance		632		632	4 524	
Total de l'actif circulant		613 876		613 876	597 683	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		1 888 870	221 039	1 667 830	1 688 259	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			6 188	6 006	
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

PHARMACIE DE LA BRETONNIERE

Passif		Au 31/08/2025	Au 31/08/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 200 000)	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	561 908	576 544
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	139 303	126 363
	Situation nette avant répartition	921 211	922 908
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		921 211	922 908
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	178 078	218 511
	Emprunts et dettes financières divers (3)	231 402	216 740
	Total	409 480	435 252
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	268 636	264 811
	Dettes fiscales et sociales	68 502	65 287
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Produits constatés d'avance	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		337 139	330 098
Total des dettes et des produits constatés d'avance		746 619	765 351
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		1 667 830	1 688 259
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	137 067	177 959
	à moins d'un an	609 552	587 391
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		114	
(3) dont emprunts participatifs			



Annexe aux comptes annuels

CERTIFIÉ CONFORME

Signé par :

Emmanuelle FLAUX

71864528E0B0455...

signé le 09/02/2026

SELA Pharmacie de la Bretonnière

Annexe de base aux comptes de l'exercice
clos-le 31/08/2025

1.2.Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1.Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	3 294	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	953	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-

Avances et acomptes	-	-	-	-
---------------------	---	---	---	---

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	182	-	-

2.1.4. Stocks

2.1.4.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode (FIFO / du coût unitaire moyen pondéré). Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

2.1.5. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-



Annexe aux comptes annuels

Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	266
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	2 544
TOTAL	2 810

2.1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	6 188	6 188	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	40 891	40 891	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	4 280	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupes et associés	-	-	-
	Débiteur divers	2 891	2 891	-
Charges constatées d'avance		632	632	-
TOTAL		54 883	54 883	-

TVA	19 162	19 162	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	1 532	1 532	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	231 403	231 403	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	746 620	609 553	137 067	-

2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	15 078
Charges sociales provisionnées	5 069
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	4
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	737
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	3 279
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	902
Divers	-
TOTAL	25 070

PHARMACIE DE LA BRETONNIERE

Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital social de 200 000,00 €
Siège social : Les Petites Croix Zone Commerciale La Bretonnière 35260 CANCALE
532 166 188 RCS SAINT MALO
(« la Société »)

**ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES EN DATE DU
9 FEVRIER 2026**

**APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2025
AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à **139 303,07 euros** de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice	139 303,07 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « Autres Réserves » d'un montant de	1 696,93 euros

Affectation :

A titre de dividende	141 000,00 euros
----------------------	------------------

Le dividende unitaire en ressort à 70,50 euros par action.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 70,50 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 140 929,50 euros.

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices sont les suivants :

Exercice clos le :	Montant des dividendes dont la décision de distribution a été prise cours de cet exercice	dont dividendes éligibles à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158	dont dividendes non éligibles à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158
31/08/2024	141 000,00 €	70,50 €	140 929,50 €
31/08/2023	141 000,00 €	70,50 €	140 929,50 €
31/08/2022	141 000,00 €	70,50 €	140 929,50 €

Cette résolution, soumise au vote des associés, a donné lieu aux résultats suivants :

Votes POUR : 2 000 voix

Votes CONTRE : 0 voix

Abstention : 0 abstention

En conséquence, cette résolution est adoptée.

Signé par :

Emmanuelle FLAUX

71864528E0B0455...
signé le 09/02/2026

Mme Emmanuelle FLAUX